

LES ETRANGERS AU SENEGAL.
Regard sur les stratégies économiques des Capverdiens*

Papa Demba FALL
Remigraf /IFAN Ch. A. Diop
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Email : defall@ucad.sn
Tel. 221 681 52 95 - Fax : 221 824 49 18
BP 206 Dakar (SENEGAL).

Communication proposée à la 3^e Conférence Africaine de Population. Séance formelle n°13 : « Dynamique des populations, problèmes d'immigration et crises des réfugiés et des populations déplacées en Afrique ». Durban, République Sud -Africaine, 6-10 décembre 1999.

Résumé

L'enquête EMUS indique, entre autres résultats significatifs, que le Sénégal a rejoint le peloton des pays d'émigration internationale nette.

Cette nouvelle donne démographique résulte de la conjugaison de deux facteurs d'importance inégale :

- La propension plus grande des Sénégalais à s'expatrier ;
- Le retour chez eux ou le départ vers d'autres lieux de certaines franges des communautés établies au Sénégal depuis fort longtemps.

L'enquête centrée sur les migrants Capverdiens de l'agglomération de Dakar apporte un début d'explication au changement démographique en cours. Elle permet de soutenir trois thèses :

- Contrairement à l'idée répandue, les étrangers jugent que les Sénégalais sont très peu tolérants à leur endroit ;
- La spécialisation ethnique qui avait abouti au contrôle de certains secteurs d'activités par les migrants est remise en cause par la paupérisation des autochtones qui ont investi, avec plus ou moins de bonheur, les branches jadis contrôlées par les Capverdiens : peinture en bâtiment, coiffure, cordonnerie, etc.
- L'expertise et l'opiniâtreté des étrangers constituent des atouts dans la concurrence que se livrent les protagonistes.

* Cette communication est tirée d'une enquête sur les stratégies d'insertion des communautés africaines établies au Sénégal depuis au moins deux générations. Il résulte, de leur présence séculaire, que nombre d'entre eux se considèrent comme des Sénégalais à part entière même quand ils ne jouissent pas de la nationalité.

Les courants migratoires séculaires et continus ont la particularité de donner naissance à des diasporas écartelées entre un pays d'adoption et un pays d'origine. La double appartenance à un espace réel (le pays d'accueil) et à un espace virtuel (le pays d'origine) est à l'origine de comportements migratoires spécifiques.

Cet article se propose d'étudier, à partir d'un exemple africain—celui des Capverdiens du Sénégal—, la problématique de l'intégration des communautés issues de la migration de longue durée. Son objectif fondamental est d'analyser, au moment où la référence à une identité extraterritoriale et sa revendication constituent un thème central du débat démocratique en Afrique¹, les stratégies d'intégration des migrants de la deuxième génération dans leur pays d'accueil, en l'occurrence le Sénégal. Pour des raisons de commodité, nous limiterons la réflexion à sa dimension économique. En effet, le rôle prépondérant du Sénégal dans l'empire colonial français et l'hospitalité légendaire de sa population ont favorisé l'implantation de nombreuses communautés africaines. Dès lors que les facteurs contextuels du pays d'accueil sont en constante évolution, ils influent largement sur les comportements de groupes. Qu'en est-il de la communauté venue des îles au large des côtes occidentales de l'Afrique ?

La première partie du texte traite de l'affirmation du processus migratoire capverdien à travers ses déterminants historiques tandis que la seconde partie analyse la configuration de l'espace migratoire capverdien en mettant un accent particulier sur la place du Sénégal. Enfin, la troisième et dernière partie examine, à l'aune de l'évolution contextuelle du pays d'accueil et du pays d'origine, les stratégies déployées par les insulaires pour perpétuer leur dessein migratoire.

LA MIGRATION COMME STRATEGIE SÉCULAIRE DE SURVIE

L'archipel du Cap-Vert (fig.1), qui accède à l'indépendance en 1965, après une très longue domination portugaise² fait figure de grand pays d'émigration.

À l'instar de nombreux systèmes migratoires, l'exode international des Capverdiens, trouve ses fondements dans un complexe de facteurs dont les plus en vue sont d'ordre climatique et économique.

Au plan géographique, l'archipel du Cap -Vert est constitué de deux grands ensembles naturels :

- le *Barlavento* ou îles au vent (Sao Antao, Sao Vicente, Santa Luzia, Sao Nicolau, Sal) ;
- le *Sotavento* ou îles sous le vent (Boa Vista, Maio, Santiago, Fogo, Brava).

La distinction entre ces deux régions fait surtout référence à la pluviométrie, mais on observera, que la partie nord de l'archipel n'est guère mieux lotie que les îles du sud tant les

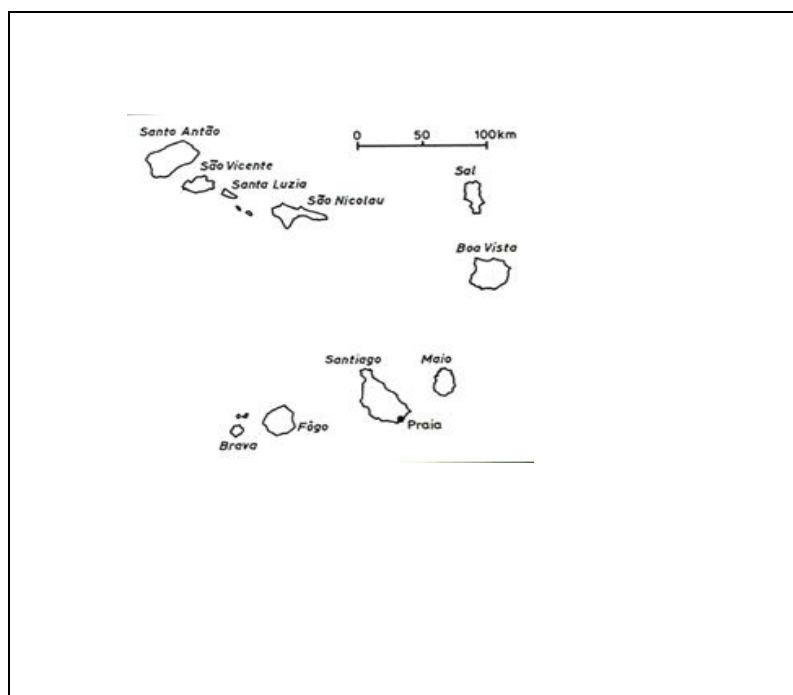
¹ Parmi les travaux récents, le lecteur pourra consulter : Antoine Bouillon, La nouvelle migration africaine en Afrique du Sud. Immigrations d'Afrique occidentale et centrale à Johannesburg. Communication au colloque IFAN-ORSTOM sur : *Systèmes et dynamiques des migrations ouest africaines*. Dakar, 3 - 6 décembre 1996 ; Sylvie Bredeloup, « Expulsion des ressortissants ouest africains au sein du continent africain (1954-1995) », *Mondes en développement*, XXIII, 91, 1995, pp. 117-129. Sylvie Bredeloup, « Les Sénégalais de Côte-d'Ivoire face aux redéfinitions de l'ivoirité », *Études Migrations/Studi Emigazione*, 121, 1996, pp. 2-24

² Nombreux sont les auteurs qui se sont interrogés sur l'entêtement des Portugais à conserver une colonie si pauvre : « il est surprenant que les colonisateurs aient eu, l'audace (ou l'inconscience) de s'établir ici ». Cf. Pierre Gourou, « Fogo ou une géographie de la pauvreté », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°41, janvier - mars 1958, pp. 9-24.

précipitations partout sont incertaines et irrégulières³. S'il est vrai que les premiers mouvements migratoires sont parties des îles du Sud plus affectées par les conditions pluviométrique, le phénomène s'est vite étendu au reste du pays. En réalité, si la rareté des pluies constitue un obstacle majeur à la mise en valeur de l'archipel, le milieu physique est dans l'ensemble extrêmement contraignant. Si excessive que puisse paraître la formule de Pierre Gourou, « il n'est pas exagéré de considérer [tout l'archipel] comme vraiment « marginal », du point de vue de l'exploitation par l'homme »⁴.

Le caractère aléatoire des cultures et le système du *morgadio*⁵ ont pour conséquence de graves famines auxquelles la population a payé un lourd tribut dans un passé encore récent⁶. L'importance du croît démographique, qui a permis le comblement rapide de ces hécatombes, est à l'origine d'une situation de transition démographique⁷ dont le rôle est primordial dans l'affirmation de la vocation migratoire.

Au total, la migration est tour à tour favorisée par la bravoure héritée du combat perpétuel des populations pour la maîtrise de l'environnement, la domination coloniale productrice d'une hiérarchie sociale fondée sur la couleur de la peau et les difficultés économiques persistantes.



Carte de localisation : Les Iles du Cap-Vert

³ Voir notamment Marcel Leroux, Cours de climatologie tropicale, Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1979.

⁴ Pierre Gourou, *ibidem*, p. 12.

⁵ Système d'exploitation en vigueur jusqu'au milieu des années soixante - dix où le petit paysan verse la moitié de sa récolte au propriétaire de la terre (*morgado*).

⁶ Vingt-sept famines ont été relevées entre 1680 et 1950. Parmi les plus récentes, celles des années 1941 et 1942 restent gravées dans la mémoire collective. Notons par exemple que le taux de mortalité a atteint 207 pour mille en 1941. cf. Pierre Gourou, *idem*, p. 14.

⁷ Cette situation est favorisée par la fertilité des femmes. Les filles - mères ne sont nullement méprisées. Notons qu'à Fogo, on appelle « jumeaux » des enfants de même père, nés le même jour, de mères différentes !

La pérennité du fait migratoire et l'importance du taux annuel d'émigration⁸ ont donné naissance à une diaspora disséminée à travers les continents. Paul Pélissier⁹ soulignait de manière pertinente d'ailleurs que « les émigrants constituent le produit d'exportation le plus important [pour le Cap – Vert] ». Il n'est de ce point de vue pas étonnant que le Cap-Vert fasse partie du cercle fermé de pays où la population immigrée est plus importante que la population résidant dans l'archipel¹⁰.

UN ESPACE MIGRATOIRE PLANETAIRE

La position stratégique des îles dans le commerce transatlantique a joué un rôle éminent dans les échanges de populations entre l'Afrique et l'Amérique du Sud. Bien qu'involontaires, les premiers mouvements migratoires sont indissociables de l'esclavage¹¹. C'est le cas notamment des successeurs des Portugais ou *povoadores*¹² qui ont, du fait des nombreuses révoltes d'esclaves, pris le chemin de l'exil notamment vers le Brésil.

À partir du XIX^e siècle, les raisons économiques l'emportent sur les autres motivations¹³ de l'exode essentiellement orienté vers les États-Unis d'Amérique, l'Europe du Nord, les colonies portugaises d'Afrique (Angola, Mozambique, Sao Tomé et Príncipe) et le Sénégal.

La migration vers les États-Unis remonte à l'abolition (officielle) de la traite. Elle concerne surtout les paysans originaires de Santiago, de Brava et de Fogo. En 1975, la communauté capverdienne, essentiellement basée à New Bedford (Massachusetts) et à Providence (Rhodes Island) comptait environ 250 000 membres¹⁴. Soucieux de leur bonne intégration, les insulaires qui voyageaient avec de passeports portugais avaient un avantage certain sur les Noirs. Le mariage avec des femmes américaines favorise l'arrivée de nouveaux compatriotes malgré les restrictions nées de l'*Immigration Act*. La diaspora capverdienne d'Amérique, par l'envoi de fonds, contribua largement à atténuer les effets des crises mémorables de 1920 et de 1947¹⁵. Le mythe de l'« Américain », qui s'est constitué à cette époque, s'est propagé dans tout l'archipel. C'est ce qui fit dire à P. Gourou (1956) que :

« ... les États-Unis ont pris dans la vie mentale des insulaires une force mythique. C'est avec émotion qu'on attend le retour d'un lougre à moteur de 387 tonnes (appartenant d'ailleurs à des gens de Fogo) qui fait, une fois par an le voyage des États-Unis; il rapporte des nouvelles, des espoirs, et une friperie sur laquelle on se jette avec avidité ».

⁸ Diverses sources fournissent des indications sur l'importance de flux migratoires vers l'étranger : 1 858 départs entre 1941 et 1950 ; 18 026 sorties en 1972 (Cabral, *op. cit.*, p. 1) ; 97 000 départs entre 1901 et 1960. (Andrade, *op. cit.* p. 76).

⁹ Cité par Elisa Andrade, *op. cit.* p. 68.

¹⁰ Alors que la population du Cap-Vert est estimée à 350 000 personnes, en 1998, la diaspora compte 500 000 membres. Cf. « *Cabo Verde. Different holidays. A single destination* », CAL, 1998.

¹¹ Prohibée en 1836, la traite ne sera abolie qu'en 1878 tandis que la domination portugaise ne prendra fin qu'en 1975.

¹² Métis nés des relations entre la poignée de Portugais et les femmes du pays.

¹³ Alfred de Sousa, « Cabo Verde. Un territorio condenado ? », *Estudios Politicos e Sociais*, vol. I, n°4, 1963.

¹⁴ Nelson Eurico Cabral, « Les migrations aux Iles de Cap-Vert », *Journal de la Société des Africanistes*, XLV, I-II, 1975, pp. 181-215.

¹⁵ Les flux financiers sont estimés entre quatre et cinq millions de dollars par an. Voir : Nelson Eurico Cabral, *op. cit.* p. 182.

Si l'exode vers l'Amérique se poursuit encore aujourd'hui, il est plutôt le fait de la petite bourgeoisie qui s'appuie sur les réseaux familiaux fort anciens. Quelle que soit la zone considérée, le désir d'émigrer aux États-Unis reste très vivace. Hier comme aujourd'hui, le séjour en terre américaine reste synonyme d'ascension sociale :

« ...aller aux États-Unis, revenir et pouvoir acheter une maison à étage,[est] synonyme de « blanc ». En effet même quand il habite une maison à étage, même en étant noir, on est « blanc ».

Quant aux migrations vers l'Europe, elles sont liées à la reconstruction des pays ravagés par la Seconde Guerre notamment les Pays-Bas, la France. Elles ont été favorisées par la citoyenneté portugaise qui permettait de circuler librement pendant une période de trois mois.

Aux Pays-Bas, les premiers migrants capverdiens sont arrivés en 1950¹⁶. Recrutés sur les navires ou cargos de la marine marchande, sur présentation de leurs cartes d'identité, les premiers marins capverdiens qui se sont fixés près des ports de Rotterdam et d'Amsterdam ont donné naissance à une communauté forte de près de 6 000 individus en 1995. Les pionniers de cette immigration sont originaires de Sao Vicente où l'un des quartiers s'appelle « *de la Hollande* » !

Estimée 3000 membres en 1995, la colonie capverdienne de France est composée de femmes travaillant comme domestiques tandis que les hommes sont surtout dans les travaux de bâtiment. Particulièrement dynamique, la diaspora résidant en France occupe une place essentielle dans la toile d'araignée tissée entre des différents pays d'accueil des migrants capverdiens.

Longtemps limitée aux étudiants et aux bourgeois venus pour « une cure de foie sclérosé par l'usage abusif du rhum local »¹⁷, la migration en direction du Portugal ne débute véritablement qu'en 1966. Elle a produit les fameux ghettos de Lisbonne où la prostitution, l'alcoolisme et les règlements de compte sont le lot quotidien des « portugais noirs »¹⁸. Employés d'administration, ouvriers du bâtiment ou femmes de ménage, ils passent le plus clair de leur temps dans la rue, sur les stades de football ou aux comptoirs des bars.

À côté des courants migratoires tardifs vers la métropole, quelques Capverdiens se sont retrouvés, parfois malgré eux, dans les territoires africains sous domination portugaise : Angola, Guinée-Équatoriale, Mozambique, Sao Tomé et Príncipe. De ce point de vue, deux types de mouvement doivent être distingués : celui des cadres de l'administration coloniale et celui des ouvriers agricoles.

Auxiliaires de l'autorité coloniale, des fonctionnaires, des militaires et des techniciens capverdiens ont été affectés dans les territoires sous domination portugaise. La sympathie pour les mouvements de libération fut source d'ennuis pour nombre d'entre eux. À l'instar des Dahoméens¹⁹ en Afrique francophone, les *assimilados*²⁰ d'Angola et les « mercenaires »

¹⁶ Le gouvernement Portugais a voulu mettre fin, sans succès, à l'émigration capverdienne en proposant, aux autorités néerlandaises, une interprétation restrictive de la nationalité portugaise. La libre circulation qui en découle ne devrait alors s'appliquer qu'aux Portugais nés au Portugal continental, aux Açores et Madère.

¹⁷ Nelson Eurico Cabral, *op. cit.* p. 184.

¹⁸ Voir la rubrique « faits divers » de la presse portugaise de l'époque.

¹⁹ Suzanne Bonzon, « Les Dahoméens en Afrique de l'Ouest », *Revue Française de Science politique*, vol. XVII, n°4, août 1967, pp. 718-726.

²⁰ Synonyme de collaborateurs.

engagés dans la conquête de la Guinée – Équatoriale feront les frais de l’accession à la souveraineté nationale de leurs pays d’accueil.

Quant aux ouvriers agricoles recrutés sur la base de contrats de trois ans, ils rentreront au pays, plus pauvres qu’à leur départ. Ces *contratados* venus pallier le refus des populations locales de l’exploitation, ont travaillé dans des conditions misérables. Ceux qui avaient réussi à développer les *pontas* (petites plantations de rhum et de bananes en Guinée-Équatoriale) furent purement et simplement dépossédés de leurs biens, par les Portugais, en 1933.

L’exode vers les territoires portugais d’Afrique est vécu comme un cauchemar par ses acteurs :

« C’est en 1952, que j’ai été recruté, en compagnie de deux de mes amis. Nous avons été regroupés, dans la grande place du village, à la demande du Gouverneur... Je suis resté six ans, à Sao Tomé... Le *Roceiro* nous payait des salaires de misère. Quand je suis rentré au pays, mon épouse était déjà partie à Dakar. Mes économies ne suffisaient pas à payer le voyage par voilier. C’est elle qui a remboursé mon compagnon de voyage qui m’avait prêté de l’argent ». (Entretien avec P. Da Sylva, Dakar, mars 1998.)

Au Sénégal, la présence capverdienne est signalée dès le XVe siècle à travers les « *luso-africains*²¹ ». L’apparition de cette classe sociale dans les comptoirs de la Petite Côte²² est liée à la traite clandestine.

Depuis le début du XXe siècle, le Sénégal a la particularité d’être la destination majeure des migrants économiques capverdiens. Selon M. Traoré Ray Autra (1979) les premiers mouvements migratoires vers Dakar sont une réponse à l’exploitation coloniale²³ :

« Ces « sujets » portugais fuyaient de leur pays un régime tout aussi odieux sinon pire que la domination coloniale française, tout comme au demeurant des « sujets » français émigraient vers des territoires sous contrôle britannique... »

Les pionniers du mouvement migratoire sont les populations de Santiago qui constituent le groupe le plus représenté entre 1920 et 1950. Le tableau ci-dessus indique d’ailleurs que l’élargissement du bassin d’émigration aux autres îles n’entame guère le rôle prépondérant de Santiago et de Sao Vicente.

Tableau n°1 - Régions de provenance des Capverdiens résidant au Sénégal.

Année	Santiago	Sao Vicente
1929	72 %	13 %
1939	55 %	2 %
1957	25 %	57 %
1973	48 %	52 %
1998	28 %	37 %

Sources : élaboration à partir données disparates

²¹ L’abbé Boilat fait observer que les populations originaires des Iles du Cap-Vert « veulent qu’on les appelle les blancs de Joal, les chrétiens de Joal, parce qu’ils descendent des Portugais en ligne directe et qu’ils sont baptisés ». Voir : Jean Boulègue, *op. cit.*.

²² Jean Boulègue « L’impact économique et politique des navigations portugaises sur les peuples côtiers. Le cas de la Guinée du Cap-Vert (XV e -XVIe siècles) », *Revista da Universidade de Coimbra*, vol. XXXIV, 1988, pp. 431-438. L’auteur dit à leur sujet que « Les esclaves achetés dans le rio Cacheu étaient transportés et revendus aux Wolof (Jalofos) contre du fer...Ce commerce était assuré par des Capverdiens et par des Portugais *lançados*, établis sur la côte où ils firent souche et eurent des descendants métis qui continuèrent leur activité, en tirant parti de leur connaissance des lieux et des habitants ».

²³ Mamadou Traoré Ray Autra, « Comment les Soussou du Sénégal appellent les ressortissants de la Guinée - Bissau et des Iles du Cap-Vert », *Notes Africaines*, n°162, avril 1979, pp. 42-44.

Une autre caractéristique de la migration capverdienne vers le Sénégal est la forte représentation de l'élément féminin qui occupent une place centrale dans le processus. L'importance de la population féminine n'est pas étrangère à l'image négative de la présence capverdienne au Sénégal :

« Comme les Syriens et les Libanais, ces Cap verdiens ont spécialisé leur activité, de manière un peu curieuse parfois. Ne disait-on pas autrefois que certaines Cap verdiennes n'hésitaient pas à faire de leur corps un commerce immoral, mais bénéfique ? Plus honnêtement la plupart d'entre elles sont blanchisseuses ou domestiques »²⁴.

La proximité du Sénégal et l'hospitalité légendaire du voisin a favorisé une émigration qui profite des réseaux familiaux qui se sont constitués au fil des années. Si les premiers migrants n'ont pas rencontré de réelles difficultés d'insertion, leurs descendants sont partagés entre l'intégration et le rejet. Comment la communauté capverdienne s'est-elle adaptée aux évolutions du pays d'accueil ? Quel est l'impact de la crise actuelle sur l'insertion économique des Capverdiens ?

MIGRATION ET EVOLUTION DES STRATEGIES ECONOMIQUES DE GROUPE

L'étude des comportements migratoires est indissociable de la perception que les autochtones ont des groupes implantés sur leur territoire et de l'évolution socio-politique du pays d'accueil comme du pays de départ.

Dans le cas particulier du Sénégal, on observe qu'à côté de groupes numériquement plus importants comme les Burkinabés, les Ivoiriens, les Maliens, les Capverdiens— qui ne représentent qu'à peine 1, 4 % des étrangers²⁵ en 1993 (fig. 2) — ne passent pas inaperçus.

Des préjugés tenaces : une communauté rejetée ?

La grande visibilité des Capverdiens s'explique en grande partie par :

- la concentration spatiale dans les quartiers intra-urbains de Dakar avec une prédilection pour les cités résidentielles dites « Sicap²⁶ », Baobab et Sacré-Cœur notamment. Cette évolution est le fruit d'une migration interne qui a conduit les « Portugais » du centre-ville²⁷ vers la banlieue proche de Dakar. Hors de la capitale²⁸, le quartier Nguinth, à Thiès, constitue le second pôle historique de concentration des insulaires.

²⁴ Roger Decottignies, « *La condition des étrangers en Afrique de l'Ouest* », Paris, Imp. Guillenot et de Lamothe, 1956, 53 p. (Tiré à part des *Annales Africaines*, 1956).

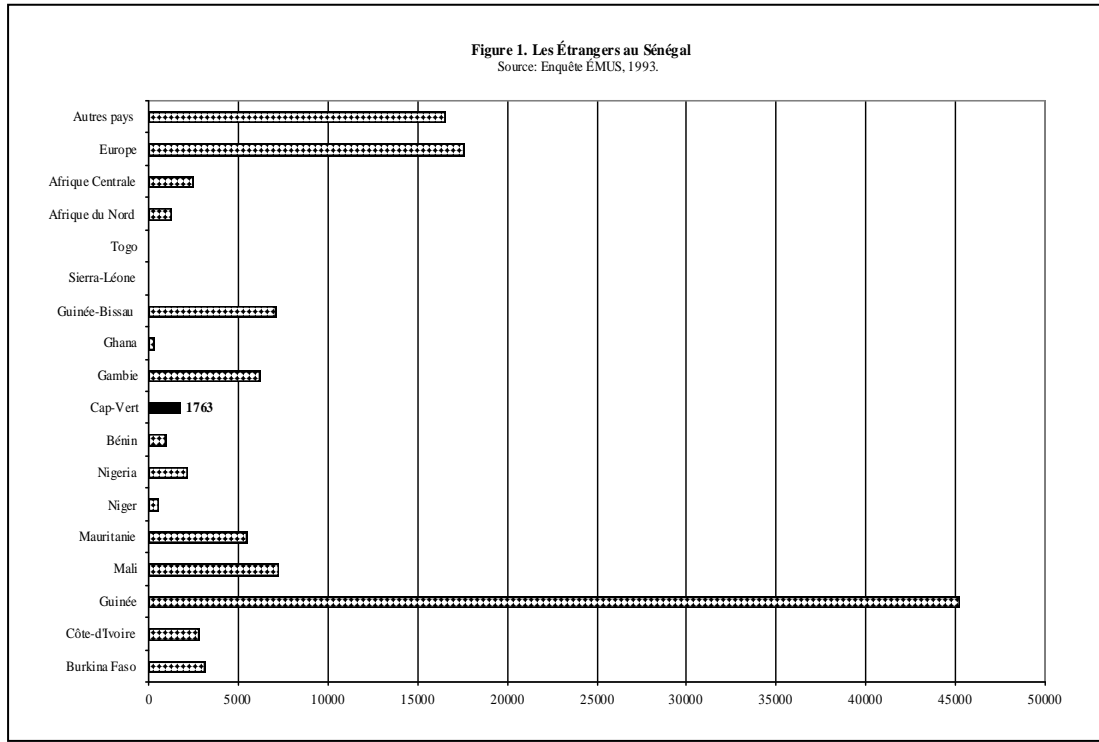
²⁵ Au cours des deux dernières décennies, le nombre d'étrangers résidant au Sénégal a évolué de la manière suivante : 119 000 en 1976, 123 400 en 1988 et 121 321 en 1993.

²⁶ Nom donné aux ensembles locatifs construits par la Société Immobilière du Cap-Vert. Caractéristiques des capitales d'Afrique francophones, ces cités ont accueilli, en raison du peu d'engouement qu'elles ont suscité chez les autochtones, beaucoup de migrants étrangers durant la période post - indépendance.

²⁷ Jusqu'en 1960, le Plateau constituait la principale zone d'implantation capverdienne tant au plan résidentiel que professionnel. Ce secteur compris entre les rues Félix Faure, de Bayeux, Blanchot et Carnot. était d'ailleurs dénommé « *lambinance* » (déformation du terme *ambiance*) en référence « aux débits de boissons (alcoolisées) et aux somptueuses femmes des îles ». (Entretien avec A. D., quartier Mbott, Dakar, juin 1999).

²⁸ D'après l'enquête ÉMUS, 63, 3 % des Capverdiens résident à Dakar, 21 % en milieu rural et 15 % dans les villes secondaires.

- la couleur de leur peau²⁹ est à l'origine d'une forme d'exclusion quelque peu particulière. En effet, si la plupart des Sénégalais admettent le mariage entre une femme des îles et un Sénégalais, l'inverse est mal perçu voire inacceptable ;
- l'appartenance à la communauté chrétienne³⁰ ;



La comparaison des résultats de nos recherches avec celles d'une enquête menée en 1972³¹, à Dakar, montre que les stéréotypes qui collent à la peau des Capverdiens ont la vie dure. Vulgairement appelé *Gagno* ou *Pourtou*, le Capverdien est associé, dans la mémoire collective, au couteau - synonyme de violence -, à la consommation ou à l'élevage du porc ou *Cor Gnagna* et à la bière³².

Il est surprenant de constater, que malgré une durée moyenne de séjour proche de 20 ans et le fait que 67 % soient nés dans le pays d'accueil, la communauté capverdienne ne bénéficie guère de préjugés favorables. Contrairement à une idée répandue, les témoignages recueillis font état d'une hostilité qui oblige le migrant à s'interroger sur son avenir :

« Je vais vendre ma maison et partir ... L'hostilité de mes voisins est devenue insupportable. Ils sont tellement jaloux de ma réussite qu'ils inventent toutes sortes de choses à mon égard. Ils s'en prennent à mes enfants et n'hésitent pas à dire que je vends de la drogue ». (Entretien avec C. Rocha, Dakar, avril 1999).

²⁹ Les Capverdiens qui ne sont d'ailleurs pas tous « blancs » partagent cette situation avec la composante arabo-berbère des immigrants mauritaniens, les « *Beydanés* ».

³⁰ Révérent Père Martin, *La Chrétienté africaine de Dakar*. Dakar, Fraternité St Dominique, 1964. Cet auteur estime le nombre de Capverdiens à 4 492.

³¹ Fatoumata Agnès Diarra, *Relations Inter-raciales et Inter-ethniques au Sénégal*. Dakar, N. E. A., 1969.

³² Mamadou Traoré Ray Autra, *op. cit.*

Facteurs contextuels et évolution des stratégies économiques

Les premières vagues migratoires vers le Sénégal sont nées de la demande de main d'œuvre des entreprises impliquées dans les grands travaux comme la construction du chemin de fer Dakar - Niger. Cette vague va ouvrir la voie aux artisans indépendants comme les coiffeurs, les cordonniers. Malgré la concurrence acharnée, la notoriété et le savoir-faire de ces artisans hors pair ont fidélisé une clientèle nantie et soucieuse de la qualité de service.

L'expertise capverdienne fut largement sollicitée, notamment dans la construction d'édifices publics comme le Palais du Gouverneur Général de l'A.O.F (actuel Palais Présidentiel), les écoles et autres infrastructures d'une ville en expansion. Les grands entrepreneurs, comme Furtado SANCHEZ, ont ainsi fait fortune dans le bâtiment. Ces entreprises familiales s'appuient préférentiellement sur les communautés « créoles » comme les Mandjack de Casamance. Elles n'hésitent cependant pas à soutenir l'action de la jeune République, par l'octroi d'engins d'assainissement à la Mairie de Dakar, par exemple.

Au plan politique, les ressortissants portugais furent rarement inquiétés par l'administration coloniale³³. De même, l'attachement du Président Senghor au métissage culturel et à la civilisation des îles a longtemps constitué un rempart contre l'exclusion :

« Nous n'avons jamais été inquiétés au Sénégal ... Le soutien du Gouvernement sénégalais à la lutte de libération avait fait de Dakar une base - arrière du PAIGC (Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et des Iles du Cap-Vert). Nombreux étaient les réfugiés qui rejoignaient leurs familles à Dakar et trouvaient des emplois de manutentionnaires ou de garçons de service ». (Entretien avec N. Cabral, Dakar, mai 1999).

Le Sénégal a d'ailleurs apporté un soutien de taille à la lutte de libération nationale en accueillant sur son sol de nombreux réfugiés capverdiens ainsi que les chefs du mouvement :

« J'ai connu Almícar Cabral... Il ne venait jamais à Dakar sans venir me voir, avec son garde du corps. Les gens du PAIGC sont de ma génération.... Un jour j'ai failli avoir des problèmes en arrivant à Praia, en raison des informations que détenaient la Police sur les visites que me rendaient le leader du mouvement nationaliste... » (Entretien avec Marie- Madeleine, Dakar, Septembre 1999).

On notera toutefois que l'accession du Sénégal à la souveraineté nationale a eu un effet considérable sur l'évolution de la population étrangère. Bien que mal mesurée, la préférence accordée aux nationaux n'est pas étrangère au redéploiement spatial de nombreux insulaires. De même, l'accession des Iles du Cap - Vert à l'indépendance a provoqué les premiers retours de « patriotes ». Les changements politiques dans les deux pays ont eu un effet considérable sur les comportements de la deuxième génération :

« C'est quand j'ai entendu, l'hymne national capverdien pour la première fois que je me suis souvenu que j'appartenais à un pays Quand il y a eu les événements de Mauritanie³⁴, nous avons eu très peur. Nous avons été épargnés, mais nous craignons le pire si des événements de même nature se produisaient entre le Sénégal et le Cap - Vert. Je suis né au Sénégal, mais mes

³³ Les documents d'archives ne mentionnent qu'une seule expulsion entre 1905 et 1920. cf. Archives Nationales du Sénégal, Série 21 G 37 /Dossier XVIII - Chemise 13.

³⁴ Allusion au différend sénégal- mauritanien de 1989 consécutif à des affrontements entre élèves avec son cortège d'horreurs. cf. Ibrahima Thioub, « Étrangers chez eux : les Maures Sénégalais et la crise sénégal-mauritanienne d'avril 1989 ». Communication annoncée au colloque du SEDET, Paris, 8 11 /12/1999.

origines sont capverdiennes. La plupart des membres de notre communauté ne connaissent le Cap-Vert qu'à travers la « *morna*³⁵ ». (Entretien avec A. dos Réis, Dakar, Septembre 1999).

« Je suis arrivée à Dakar, en 1949, à l'âge de 17 ans... Je suis sénégalaise comme mes enfants qui sont nés ici. Mais je n'ai pas de document officiel. J'en suis à ma troisième demande de nationalité sénégalaise. Je n'ai toujours pas de réponse. Mes enfants me demandent toujours comment faire pour y accéder. On vit ici, on paye les impôts, on aimerait avec notre mot à dire sur le choix de nos dirigeants... » (Entretien avec M. M., Dakar, septembre 1999).

Quelles sont les stratégies déployées par les ressortissants capverdiens pour pérenniser leur séjour en terre sénégalaise sans renoncer à leur identité ?

Si les enfants sont presque tous nés au Sénégal, leur intégration pose de nombreux problèmes parmi lesquels l'accession à la nationalité sénégalaise³⁶. Si dans leur tendre enfance, ils fréquentent les écoles privées catholiques pour l'acquisition d'un niveau d'instruction acceptable, ils se tournent ensuite vers les formations professionnelles susceptibles d'ouvrir les portes de l'exil ou de monter une petite entreprise dans les domaines de pointe comme l'imprimerie, l'électronique ou l'informatique. La présence capverdienne est également très importante dans les métiers du spectacle³⁷ et le sport avec une prédilection pour le cyclisme et les arts martiaux.

Chez les femmes— à l'origine sur-représentées dans l'exode vers Dakar — leur savoir-faire en faisait les « domestiques préférées » des Européens et des Libano-Syriens. À la faveur du mariage, certaines employées de maison se sont redéployées vers l'Europe tandis que celles qui sont restées travaillent majoritairement dans la couture et la restauration :

« J'étais couturière, chez mon patron qui a ouvert cette boîte. Nous étions sur les Champs - Elysées (du côté de l'avenue Maginot). J'ai été transférée ici, avenue Albert Sarraut, en 1959, quand mon patron a ouvert le VIT NET. Depuis je suis toujours là... Quand mon employeur a décidé de rentrer, j'ai racheté le fonds de commerce. J'ai actuellement 11 employés de toutes origines ». (Entretien avec Marie-Madeleine, Dakar, septembre 1999).

Si le voisinage et le goût de la fête³⁸ ont rapproché les membres de la diaspora, les clivages fondés sur l'appartenance sociale ou provinciale constituent un handicap de taille à la constitution d'un groupe de pression fort. L'ACVOS³⁹ dont la vocation est de trouver des réponses aux problèmes de la communauté capverdienne éprouve beaucoup de mal à mobiliser ses membres.

³⁵ Musique folklorique des îles popularisée par la cantatrice Césaria Evora.

³⁶ Aux termes de la loi 89-42 du 26 décembre 1982, l'acquisition de la nationalité sénégalaise procède d'une décision de l'autorité publique sur demande du requérant. Celui-ci doit avoir séjourné de manière continue au Sénégal pendant 10 ans au moins. Ce délai est réduit à 5 ans pour ceux qui sont mariés à un ressortissant sénégalais, rendu un service exceptionnel à la Nation ou travaillé cinq ans dans l'administration ou dans un établissement public.

³⁷ Manu Lima, la grande vedette de la chanson capverdienne, a passé 18 années de sa vie au Sénégal.

³⁸ Voir notamment : F. Sidibé, « Un train pas comme les autres », *Le Dakarois*, n°196, mai 1998, p. 19 ; F. Sidibé, « Communauté Capverdienne. Le 3^e âge fêté », *Le Dakarois*, n°195, avril 1998, p. 19.

³⁹ Créée le 4 mars 1986, l'Association des Capverdiens d'Origine au Sénégal compte environ 200 membres. Dirigée par une équipe restreinte, elle a son siège dans le quartier du Point E à Dakar (Voir récépissé n° 5179 MINT/DAGAT).

CONCLUSION

En raison de l'évolution du contexte socio-politique des pays d'accueil, l'intégration des minorités d'origine étrangère pose de nombreux problèmes. Partagés entre un espace affectif et un espace identitaire, les migrants de la deuxième génération vivent dans une relative fragilité. Dans le contexte de crise économique que vivent les pays d'accueil, ils sont l'objet d'une remise qui les oblige à (re)négocier leurs stratégies d'insertion. Sans atteindre des proportions inquiétantes, l'exemple des Capverdiens du Sénégal permet de soutenir trois thèses :

- Contrairement à l'idée répandue, les Capverdiens jugent que les Sénégalais sont très peu tolérants à leur endroit ;
- La spécialisation ethnique qui avait abouti au contrôle de certains secteurs d'activités par les migrants est remise en cause par la paupérisation des autochtones qui ont investi, avec plus ou moins de bonheur, les branches jadis contrôlées par les Capverdiens : peinture en bâtiment, coiffure, cordonnerie, etc.
- L'expertise et l'opiniâtreté des insulaires constituent leurs seules armes face à la concurrence exacerbée par le ralentissement de l'activité économique.

BIBLIOGRAPHIE

ANFREVILLE de la SALLE Dr., « Les Étrangers au Sénégal », *Renseignements coloniaux, Comité d'Afrique française*, 1912, pp. 317-319.

BRUNEAU Michel. *Diasporas*. Paris, Reclus (Coll. « Espaces modes d'emploi »), 1995, 190 p.

BROOK Georges E., Perspective on Luso-African commerce and settlement in the Gambia and Guinea Bissau regions, 16th -19th Centuries. Bloomington, Indiana University, 1978, mult.

DECOTTIGNIES Roger, *La condition des étrangers en Afrique de l'Ouest*. Paris, Imp. Guillenot et de Lamothe, 1956, 53 p.

DIOP, M- C., *Les populations expulsées du Sénégal de 1948 à 1976*. Dakar, 1979, 66 p. mult.

LUTUTALA M. B., « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique de modèles explicatifs » (:391-416), in : Gérard H. et Piché V. (éds.), *La Sociologie des populations*. AUPELF-UREF, PUM,1995.

PIEL Margaret, « The expulsion of West African aliens », *Journal of Modern African Studies*, 9(2), 1971:205-229.

ROBIN Nelly. *Atlas des Migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*. Paris, Éditions de l'Orstom, 1997, 119 p.

RICCA Sergio. *Migrations internationales en Afrique : aspects légaux et administratifs*. Paris: l'Harmattan, 1990, 280 p.

SHEPPERSON George, « The African Diaspora or the African Abroad », *African Forum*, vol. 2, n°1, 1966: 76-93.